



## Conditions Générales de Vente

### **Article n°1 :**

#### Objet

K9 CONSEIL (ci-après 'Organisme de Formation') propose des formations issues de son catalogue de formations. Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) précisent les modalités dans lesquelles les formations sont consenties au client. Le Client accepte les CGV en passant commande ou en procédant au règlement des formations, renonçant ainsi à ses propres CGV.

### **Article n°2 :**

#### Formations

L'Organisme de formation propose des formations adaptées aux besoins du client. Toute modification du contenu de la formation, nécessitant un travail de préparation supplémentaire, pourra entraîner une facturation additionnelle. Les offres de formations sont accessibles sur le site internet de K9 CONSEIL.

### **Article n°3 :**

#### Modalités d'inscription

Pour s'inscrire à une formation, le client doit soumettre une demande de formation par téléphone, email. Un formulaire de qualification du besoin sera partagé avec le demandeur. Sur cette base, une proposition commerciale personnalisée et un devis seront alors établis, et l'inscription sera validée à réception du bon pour accord du client. Cette acceptation doit être transmise au moins 10 jours ouvrés avant la formation.

### **Article n°4 :**

#### Modalités de formation

Les formations pourront se dérouler en présentiel ou en distanciel selon le programme de formation et le souhait du client. Les formations en présentiel pourront se dérouler dans les locaux du client (intra entreprise) ou dans une salle de formation mise à disposition par la société K9 CONSEIL (formations interentreprises)

### **Article n°5 :**

#### Tarifs et conditions de règlement

Les prix des formations sont disponibles sur demande. Les formations sont facturées en totalité dès leur début. Les factures sont payables par virement bancaire. En cas de retard de paiement, des pénalités pourront s'appliquer, conformément à la réglementation en vigueur. Si un organisme de financement externe prend en charge la formation, il appartient au client de finaliser les démarches.

### **Article n°6 :**

#### Annulation et report

L'annulation d'une formation sans frais est possible si elle est communiquée au moins 10 jours ouvrés avant le début de la formation. En deçà, des frais d'annulation peuvent être facturés. Si l'Organisme de



formation doit reporter ou annuler une session pour cause de force majeure, une nouvelle date sera proposée.

**Article n°7 :**

Propriété intellectuelle

Les supports pédagogiques fournis lors des formations sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle. Toute reproduction, diffusion ou utilisation sans l'accord préalable de K9 CONSEIL est interdite.

**Article n°8 :**

Responsabilité

L'Organisme de formation s'efforce de fournir des formations de qualité, mais ne saurait être tenu responsable en cas d'événements extérieurs imprévisibles (grève, maladie, etc.) affectant la tenue des sessions.

**Article n°9:**

Données personnelles

Les informations collectées dans le cadre de l'inscription aux formations sont traitées conformément à la législation en vigueur. Le client peut exercer ses droits d'accès, de rectification ou d'opposition en contactant K9 CONSEIL.

**Article n°10:**

Litiges

Tout litige sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du lieu où est situé le siège de k9 conseil.

VINCENT Gaëtan  
Dirigeant K9 CONSEIL

K9 CONSEIL - 20 rue Louis TARTARIN - 02700 FRIERES FAILLOUEL FRANCE

Siret 91064739500011 - NAF 85.59A

Enregistrée sous le numéro NDA 32020157702 auprès du Préfet de Région de Hauts-de-France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État